

COMPTE RENDU

Président : Pierre Chevalier

Secrétaire : Pierre Coutaud

Nombre de délégués :

en exercice : 103

présents : 74 (titulaires et suppléants)

votants : 83 (dont 9 pouvoirs)

Élus :

PRÉSENTS : Christophe Arfeuillère, Gérard Arnaud, Maryse Badia, Claude Bauvy, Véronique Bénazet, Françoise Béziat, Jean-Pierre Bodeveix, Jean-Paul Bourre, Laurence Boyer, Stéphane Brindel, Philippe Brugère, Marc Bujon, Michelle Chaumont, Gilles Chazal, Éric Cheminade, Pierre Chevalier, Tony Cornelissen, Daniel Couderc, Danielle Coulaud, Pierre Coutaud, Bernard Couzelas, Geneviève Disdero, Daniel Escurat, Philippe Exposito, Alain Fonfrede, Frédérique Fraysse, Baptiste Galland, Robert Gantheil, Henri Granet, Alain Gueguen, Serge Guillaume, Thierry Guinot, Jean-Pierre Guitard, Michel Guitard, Mady Junisson, René Lacon, Michel Lacrocq, René Lacroix, Catherine Lartigaut, Nathalie Le Gall, Martine Leclerc, Michel Lefort- Lary, Marie-Claude Lepage, Gérard Loche, Jean-François Loge, Gilles Magrit, Daniel Mazière, Jean-Marc Michelon, Jean-François Michon, Pascal Montigny, Marilou Padilla-Ratelade, Martine Pannetier, Philippe Pelat, Michel Pesteil, Marie-Hélène Pommier, Marc Ranvier, François Ratelade, Jean Robineaux, Philippe Roche, Francis Roques, Bernard Rouge, Christine Rougerie, Gérard Rougier, Michel Saugeras, Jean-Pierre Saugeras, Jean-Marc Sauviat, Valérie Serrurier, Geneviève Serve, Nelly Simandoux, Jean Stöhr, Jean Valade, David Vidal, Gérard Vinsot, Jeannine Vivier.

POUVOIRS : André Alanore (pouvoir à Jean Stöhr), Michel Bourzat (pouvoir à Marie-Claude Lepage) ; Sandra Delibit (pouvoir à Christophe Arfeuillère), Fabienne Garnerin (pouvoir à Philippe Brugère), Dominique Guillaume (pouvoir à Eric Cheminade), Nathalie Peyrat (pouvoir à Jean-Marc Michelon), Daniel Poigneau (pouvoir à Jean-Pierre Guitard), Sylvie Prabonneau (pouvoir à Pierre Coutaud), Joël Pradel (pouvoir à Philippe Roche).

EXCUSÉS : Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Éric Bossaert (représenté), Robert Bredèche, Daniel Caraminot (représenté), Michèle Chastagner, Christine Da Fonseca, Nathalie Delcouderc-Juillard, Guy Faugeron, Marc Fournand, Pierre Fournet, Stéphanie Gautier (représentée), Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Chantal Guivarch-Paisnel, Cécile Martin, Bernard Maupomé, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Gérard Moratille, Didier Pénéloux (représenté), Serge Peyraud, Jean-Michel Taudin, Jérôme Valade.

Convocation adressée le 30 octobre 2018 par Pierre Chevalier, président.

Séance publique tenue à Ussel, à 18 heures.

Sur proposition du président, Pierre Coutaud est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Compte rendu du conseil communautaire du 27 septembre 2018 approuvé à l'unanimité.

Conformément aux sujets inscrits à l'ordre du jour, le conseil communautaire :

1. PRÉSENTATION ET ÉCHANGES SUR L'ARCHITECTURE DU PROJET DE TERRITOIRE

Le conseil communautaire prend acte de la présentation.

2. PRÉSENTATION ET ÉCHANGES SUR L'ARCHITECTURE DU PROJET D'ADMINISTRATION ET L'ORGANISATION ADAPTÉE

Le conseil communautaire prend acte de la présentation.

RESSOURCES HUMAINES

3. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

À LA MAJORITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 65	Contre : 0	Abstention : 18
--------------	-------------	-----------	------------	-----------------

- **APPROUVE** les modifications au tableau des effectifs comme indiqué au rapport à compter du 1^{er} décembre 2018 ;
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

4. DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA COMPÉTENCE « POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 83	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

- **DÉFINIT** l'intérêt communautaire de la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » tel que présenté au rapport ;

- **ACTE** que des transferts de charges et rétrocessions peuvent intervenir et que ceux-ci seront travaillés en Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents et engager toutes les démarches s'inscrivant dans cette définition de l'intérêt communautaire en matière de Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

5. MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DU M² POUR LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA CROIX ÉMANÉE

À LA MAJORITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 79	Contre : 1	Abstention : 3
---------------------	--------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- **VALIDE** le prix de vente proposé au rapport pour les lots restants à vendre sur la zone de la Croix Emanée à Meymac.
- **AUTORISE** le président à commercialiser les lots de la zone de la Croix Emanée à Meymac au prix de 5 € HT/m²

6. VALIDATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT ET SOLLICITATION DES SUBVENTIONS – PROJET D'EXTENSION DE L'ÉCO-GOLF À NEUVIC

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 83	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	--------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté dans le rapport ;
- **AUTORISE** le président à solliciter les subventions auprès de l'Europe (FEADER), de l'Etat au titre du contrat de ruralité 2018 et du Conseil Départemental de la Corrèze (Contrat de Solidarité Communale) ;
- **AUTORISE** le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

7. DISSOLUTION DU SYSTOM BORT-ARTENSE : CONDITIONS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DES MOYENS HUMAINS

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 83	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

- **APPROUVE** la dissolution du SYSTOM Bort Artense ;
- **APPROUVE** les modalités de répartition entre Haute-Corrèze Communauté et la communauté de communes Sumène Artense telles que présentées au rapport ;
- **DONNE** pouvoir au président pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SERVICE À LA POPULATION

8. ACHAT D'UN BÂTIMENT À MERLINES À VOCATION D'ACCUEIL DES PUBLICS ENFANTS ET ADULTES

À LA MAJORITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 79	Contre : 1	Abstention : 3
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

- **APPROUVE** l'achat du bâtiment comme exposé dans le rapport ;
- **AUTORISE** le président à signer l'acte d'achat ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de celui-ci.

FINANCES

9. CONCOURS / PARTICIPATIONS / SUBVENTIONS 2018

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 83	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

- **APPROUVE** les concours, subventions et participations comme indiqués dans le rapport

10. DÉCISION MODIFICATIVE N°5 AU BUDGET PRINCIPAL

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 83	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

- **APPROUVE** la décision modificative n°5 au budget primitif 2018.

11. DÉCISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET ANNEXE « DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS »

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 83	Pouvoir : 9	Pour : 83	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 au budget annexe « déchets ménagers et assimilés » primitif 2018.

AFFAIRES DIVERSES

Le président répond aux questions posées par Jean Bilotta (élu à Ussel).

Le prochain conseil communautaire se tiendra à Ussel, le 13 décembre 2018.

La séance du conseil communautaire est levée à 20h50.

Procès-verbal établi à Ussel, le 8 novembre 2018.

Le président

Pierre Chevalier

